



MAISONS-LAFFITTE

Discours des vœux De Jacques MYARD

« Bonjour,

2023 est arrivé ! Cette nouvelle année obéira sans doute au même cadre de contraintes que son aînée, sans nous décourager pour autant dans la poursuite des projets de notre ville.

Comme vous le savez, la Ville n'est plus en mesure d'organiser une cérémonie des vœux à l'Hippodrome, pour des raisons de coûts et compte tenu de l'impossibilité d'assurer les garanties de sécurité inhérentes aux équipements recevant du public, l'hippodrome étant encore fermé ! Je relève, au demeurant, que de nombreuses villes ont annulé leurs cérémonies des vœux.

Je souhaite en conséquence, en ce début d'année, vous faire connaître l'action de vos élus en 2022 de la manière la plus synthétique possible.

2022 fut une année difficile pour tous : l'inflation s'est traduite par l'envolée des prix des denrées alimentaires, des fluides et carburants, ainsi que des matériaux de construction, autant de défis appelés à se prolonger, mais avec le soutien des élus et des agents de la ville, j'ai une obligation, une ardente obligation : assurer le maintien des services publics municipaux.

A ce titre, j'ai dû faire voter au conseil municipal, le 12 décembre 2022, des mesures difficiles afin de maîtriser les contraintes que nous subissons :

- la restructuration des tarifs de la restauration scolaire en tenant compte des revenus des familles ; il convient de savoir que la Ville continue d'assurer près de la moitié du coût total de ce service,
- la fermeture prolongée de la piscine à Noël,
- l'arrêt de l'éclairage des bâtiments publics comme la mairie ; en revanche, nous maintenons l'éclairage public de toute la ville pour des raisons de sécurité,
- la participation des associations aux coûts des fluides des équipements qu'elles utilisent. L'ère de la gratuité est malheureusement révolue ; au demeurant, le coût qui sera facturé en septembre 2023 sera très modeste - quelques euros par mois - mais chacun doit comprendre que l'envolée du prix de l'électricité et du gaz doit être assumée équitablement.

Cela étant rappelé, je souhaite vous donner l'essentiel des actions que nous avons menées en 2022 :

Tout d'abord deux mesures que nous avons exposées pendant la campagne électorale,

- la nomination d'un agent chargé de l'accès aux services publics dont la mission est d'aider nos concitoyens à maîtriser l'univers du digital, nous sommes entrés dans l'ère du numérique, tout se fait avec l'ordinateur, l'humain se retire ...
- l'ouverture tous les lundis d'une nocturne au service de l'état civil de 17H30 à 20H30.

En dépit des contraintes, nos **priorités** demeurent et sont développées.

Petite enfance

Une 6^{ème} crèche municipale de 18 berceaux a ouvert, «**les Coquelicots**» ;
La Maison de la Petite Enfance a assuré de nombreuses actions de soutien aux parents ;
Au total, notre Ville offre plus de **530** places d'accueil pour la petite enfance.

La Ludothèque recense 12 600 entrées, 1 270 personnes utilisatrices régulières, 940 entrées à la Fête du Jeu le 24 septembre ;

Nos écoles

1 723 élèves fréquentent une **école publique**, maternelle ou élémentaire, 215 000 repas sont servis chaque année dans la restauration des écoles publiques.

Les familles disposent d'un accueil péri et extrascolaire, notamment le mercredi et durant les vacances scolaires.

1 045 élèves fréquentent une **école privée soit sous contrat soit hors contrat dont 642 Mansonnien**s.

Logements aidés

Toutes les opérations immobilières de plus de 800 m² de 12 logements doivent comporter 30% de logements aidés conformément à la loi. Je rappelle que notre Ville est sous contrainte et dans l'obligation de construire.

En 2022 la **SAEM, Société d'économie mixte de la ville**, a livré la résidence **Beltrame** de 53 logements aidés rue de Solferino.

La SAEM prévoit 2 opérations en 2023 dans des programmes privés avenue du général de Gaulle et avenue Longueil (ex garage Citroën).

Je précise qu'au 1^{er} Janvier 2023, la Ville dispose de 1 453 logements aidés, soit plus de 12 % du total de logements construits, mais elle ne peut pas atteindre les 25 % requis par la loi en raison du manque de foncier et de son caractère paysager (zones de verdure inconstructibles).

En tout état de cause, je n'aurai de cesse de combattre les conséquences iniques issues de l'application de dispositions législatives coupées des réalités locales !

Solidarité

Le centre communal d'action sociale, **CCAS**, a attribué 114 aides à 142 familles dont 22% de femmes seules, accordé 30 bourses scolaires, 220 colis de Noël, instruit 51 dossiers de téléassistance et remis 185 passes Navigo aux seniors.

Santé

La Ville n'a de cesse de rechercher l'installation de médecins. A ce titre, elle a mis à disposition des locaux municipaux 25 rue du Mesnil. De plus, elle a prévu des locaux dédiés au corps médical dans de nombreuses opérations privées. Toutefois, Maisons-Laffitte n'échappe pas à la situation nationale, comme le montre l'intention du gouvernement de recruter des médecins étrangers. Heureusement, nous pouvons compter sur les urgences de la polyclinique avenue Eglé et la MGEN, qui sont de fidèles partenaires de notre ville.

L'action culturelle, l'animation, la communication

Ces actions sont au cœur de la vie locale et indispensables à la cohésion de la cité.

En dépit de la fermeture de la salle Malesherbes, en cours de reconstruction, la programmation culturelle se poursuit avec succès :

La Bibliothèque présente un cycle varié de conférences, des moments privilégiés « Heures du conte » ; dotée d'un nouveau site internet, elle comptabilise 124 000 prêts pour 3 800 abonnés ;

La Saison culturelle : 19 spectacles, le Salon des Arts, Balade en Art et en Musique, Musiques à Maisons, « Les mots s'en mêlent » dédié à la langue française, des partenariats dans le domaine théâtral avec le Vésinet, Marly-le-Roi, Le Pecq et Sartrouville, témoignent de la riche palette dont bénéficient les Mansonnien.

Le Conservatoire offre une trentaine de disciplines et dénombre près de 400 élèves, il attend avec impatience son nouvel équipement sur le site Malesherbes en Juin 2024 ;

Je salue le spectacle de « **La Belle et la Bête** » au Château qui a attiré près de 40 000 personnes ; les quelque 500 bénévoles de Maisons-Laffitte, qui ont joué avec enthousiasme, sont au cœur de ce succès : félicitations !

L'inauguration-restauration de la statue de Napoléon le 2 décembre, date anniversaire d'Austerlitz, a été un grand succès populaire, en présence de la musique de la Garde Républicaine, place Napoléon.

Notre cinéma L'Atalante, en dépit de la dureté des temps, enregistre en 2022 près de 32 500 entrées grâce au maintien du classement Art et Essai et une offre diversifiée de retransmissions d'opéras, de pièces de théâtre et d'expositions ;

Jumelages : Pour le 40^{ème} anniversaire du jumelage avec Remagen, nous avons reçu nos amis allemands, avant d'entreprendre un voyage de l'amitié en Allemagne en 2022. Newmarket a, de son côté, accueilli une délégation mansonniennne au printemps dernier. Merci aux Amis de Remagen et aux Amis de Newmarket qui donnent un grand dynamisme à ces jumelages.

L'action Jeunesse touche plus de 200 jeunes de 11 à 17 ans, avec des rencontres pour le Baby-Sitting Dating, des journées vidéos au Mesnil, un séjour d'été de 11 jours en Espagne ;

Les Associations sportives et culturelles sont très dynamiques : plus de 400 manifestations sportives ont été organisées en 2022, ainsi que le Festival des Arts Martiaux, le tournoi de la danse de salon, le Forum des Associations, la course La Mansonnienne au profit d'Octobre Rose. Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent avec passion dans la vie de notre ville.

Je salue l'action irremplaçable des associations patriotiques qui œuvrent au devoir de mémoire, ainsi que les relations étroites que nous avons tissées avec le 1^{er} Régiment d'infanterie de la Garde Républicaine qui renforcent le lien Armée-Nation.

La Communication, ce sont 11 magazines, un site officiel internet, Facebook qui a touché 107 000 personnes, Instagram qui a près de 1 500 abonnés, l'Application de la ville « Maisons-Laffitte & Moi » qui a permis 200 signalements pour la voirie, l'éclairage public et autres ;

Les Archives sont un service discret, au rôle appréciable, qui gère 2,3 km de rayonnages, le Règlement européen pour la protection des données ; 752 documents d'archives ont été consultés, le service a effectué 17 recherches généalogiques et 11 historiques ;

Les activités économiques, commerciales et touristiques sont au cœur du dynamisme de notre ville, vos élus suivent ce secteur avec une très grande attention :

Entreprises

C'est avec grand plaisir que je constate que les entreprises reviennent dans notre ville ; les sites d'activité Mermoz et Guynemer accueillent à nouveau des sociétés après un passage à vide en 2021, leurs locaux sont désormais occupés à 80%, le site Croix Castel à 100% ;

Camping sur l'île de la Commune, la convention du 2^{ème} site d'Ile-de-France a été renouvelée, c'est un atout fort d'attractivité ;

Le Concours Junior entreprise est relancé, le Jury va auditionner 5 entreprises le 28 janvier 2023 ;

Le 2^{ème} Forum des entreprises se déroulera le 11 mars, 35 entreprises exposeront leurs activités au CSC, près du centre aquatique.

Commerces : le 21 mai a eu lieu la Fête des Commerçants sur le thème des fleurs, le 10 décembre le Marché des Artisans ; le succès de la Boutique éphémère, rue de la Muette, ne se dément pas. 2022 a été marqué par la reprise du **vide-greniers** en septembre après trois années d'arrêt dues au Covid et aux risques de sécurité ;

Le Marché a passé un cap difficile, le nombre des commerçants abonnés se stabilise, 45 contre 47, la fréquentation des « commerces volants » se maintient ;

Au total la Ville compte 3 407 établissements actifs toutes catégories au 28 décembre 2022, avec, il est vrai, de nombreuses activités créées par des cadres et exploitées à domicile ;

Emploi : le bureau de l'aide à la recherche à l'emploi en coopération avec Le Mesnil-le-Roi a pris un nouveau départ et enregistre un retour à l'emploi de 50% des personnes reçues ;

Tourisme : l'Office de Tourisme concourt, lui aussi, au dynamisme économique en organisant des visites guidées de la ville et plus particulièrement du centre d'entraînement ; il travaille avec la SNCF pour la promotion de notre commune et de ses nombreux atouts.

Nos équipements, les bâtiments, la voirie :

Les équipements portent l'image même de la ville et concentrent une attention soutenue. 2022 s'inscrit dans la continuité, avec les réalisations et projets suivants :

-**Les tennis couverts** dans l'île de la commune qui seront ouverts au public au 1^{er} semestre 2023,

-**Le chantier Malesherbes**, construction d'une nouvelle salle de spectacle et d'un conservatoire, dont la livraison est prévue en Juin 2024,

-**Une nouvelle salle de danse** dont le permis est en cours d'instruction avancée,

-**La crèche des Coquelicots**, inaugurée en septembre 2022.

-**Les études de la restructuration du POPD** pour la réalisation à venir du nouveau gymnase dans les anciens courts de tennis.

La Voirie avec :

-**La réfection de la cour de l'école maternelle Colbert**,

-**La réfection de la rue du Fossé**,

-**Dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement**, le renouvellement des canalisations avenue Eglé, rue Croix Castel, avenue du Général de Gaulle pour 1,5 million d'euros,

-**La réalisation de Vélos-rues**,

Assurer les services publics au quotidien :

Le propre et la mission de l'action municipale est de fonctionner 365 jours sur 365 ; pour cela il faut :

- un excellent **service financier** qui assure les titres de recettes et les mandats de paiement. La Ville a émis 7 000 bons de commande et reçu 6 500 factures, il gère et suit la dette qui est particulièrement faible à Maisons-Laffitte, soit 100 € par habitant et par an.

- un service des **affaires générales** chargé de l'État civil, du cimetière, des élections, de la délivrance des cartes d'identité et passeports

- un service du **Personnel** pour gérer les recrutements, les départs, les payes et les divers statuts des corps de fonctionnaires, la formation ;

L'urbanisme est un service essentiel dans notre ville. Il suit et instruit toutes les demandes d'occupation des sols, ainsi que toutes les opérations d'aménagement, il veille à la politique foncière de la Ville, le tout sous l'autorité de l'adjoint à l'urbanisme et *in fine* du maire.

En 2022, ce service a traité plus de 900 autorisations des sols (ADS) et, en cas de contestation, il suit et instruit les mémoires en défense, voire les recours.

Notre sécurité

La sécurité est une préoccupation permanente et nous la renforçons sans relâche.

La **vidéoprotection** a reçu l'apport de 28 nouvelles caméras en 2022, l'objectif est de disposer de 150 caméras en 2023, le Centre de surveillance urbain (CSU) fonctionne 24 H sur 24 et permet des interventions rapides et efficaces.

La **Police municipale** est un service indispensable pour notre sécurité ; aujourd'hui elle compte 18 agents de PM, 8 opérateurs de la vidéo et 6 agents de surveillance de la voie publique. Notre objectif est une police 7 Jours sur 7 et 24 H sur 24 toute l'année, nous y travaillons malgré les difficultés de recrutement.

Pour joindre la police municipale, un seul numéro : 08000 78600

La sécurité civile, les pompiers

Le SDIS est un service départemental, mais le maire demeure responsable de la sécurité civile dans sa ville et suit au jour le jour les opérations sur la commune. Les pompiers ont effectué plus 1600 interventions en 2022 à Maisons-Laffitte, toujours avec rapidité et efficacité.

Les Polices municipale et nationale, les Pompiers sont des services publics au cœur de la vie de nos cités. Je salue leur engagement et les remercie pour le service qu'ils nous rendent et payent parfois d'un coût élevé, sans mentionner les attaques inadmissibles dont ils sont victimes.

Nous avons la chance à Maisons-Laffitte d'avoir des agents publics dédiés au service public qui ne ménagent pas leur peine,

Je demande au directeur général des services – Bruno Bibet - de leur transmettre mes remerciements pour leur travail au service de tous les Mansonnien.

Je veux également remercier vivement toute l'équipe municipale « Agir pour Maisons-Laffitte » que j'ai l'honneur de conduire, qui m'épaula au quotidien avec détermination et engagement pour répondre au mieux à l'intérêt général de notre ville.

J'adresse mon salut républicain aux oppositions.

J'en terminerai par une **bonne nouvelle** :

Le 12 décembre dernier, le Comité de **France Galop a accepté la proposition de l'EPFIF-Établissement Public Foncier de l'Île-de-France - d'achat de l'hippodrome effectuée pour le compte de la ville.**

Je tiens à remercier l'EPFIF dont l'efficacité et la détermination ont permis l'accord avec France Galop, l'EPFIF est placé sous l'autorité du Conseil régional, Valérie Péresse a soutenu la ville auprès de France Galop, merci.

C'est là une décision décisive qui doit permettre à la Société Hippique des Courses de Maisons-Laffitte (SCHML) de poursuivre ses négociations avec France Galop pour la reprise des courses dans les meilleurs délais.

Il convient de relever que plusieurs entreprises sont intéressées par le bâtiment des tribunes de l'hippodrome pour y installer des activités.

Et je n'oublie pas le **service Hippique de la ville** qui a organisé un spectacle « Chevaux et indiens » fort apprécié sur les carrières équestres, offert de nombreuses activités cheval lors de la Fête des Jardins, collecté vos sapins de Noël avec de valeureux chevaux tirant une charrette, les hippomobiles : 2 600 sapins ramassés en 2022 - le record sera-t-il battu en janvier 2023 ? Sans doute...

Alors rien n'est perdu ! Haut les cœurs !

Bonne et Heureuse Année Maisons-Laffitte

Bonne et Heureuse Année à tous et à chacun !

Très cordialement

Jacques Myard
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte